



CONDITIONS TARIFAIRES GENERALES

Au 01 Décembre 2020

Ce document a pour but de présenter les conditions applicables aux principales opérations bancaires, réalisées dans le cadre des comptes (titres et espèces) détenus par des personnes physiques et des personnes morales auprès de GRESHAM Banque.

Il ne peut indiquer de façon détaillée l'intégralité des prestations assurées ; c'est pourquoi GRESHAM Banque se tient à la disposition de sa clientèle pour lui apporter tout renseignement complémentaire.

**Toutes les conditions applicables s'entendent TVA (à 20 %) incluse.
(taux en vigueur au 01 Décembre 2020)**

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

| LISTE DES SERVICES | PRIX EN EUROS |
|---|--|
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc...) | GRATUIT Hors coût d'accès Internet ou abonnement téléphonique |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS | N.D |
| Tenue de compte - Changement d'adresse, délivrance de RIB ou IBAN - Frais de compte inactif - Retour courrier non distribué | GRATUIT Frais de compte inactif : 30 €/an Retour courrier non distribué : 10 € |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) | N.D |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) | N.D |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) | N.D |
| Retrait d'espèce (cas de retrait en euro dans la zone euro à un DAB d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | N.D |
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement | N.D |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) | GRATUIT |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | N.D |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | N.D |
| Commission d'intervention | GRATUIT |

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.

N.D. : non disponible.

CONDITIONS TARIFAIRES GÉNÉRALES AU 01 DECEMBRE 2020

OPC

| | |
|--|--|
| • Droits d'entrée maximum | Voir notice ou prospectus du fonds |
| • Droits d'entrée sur fonds de la sélection GRESHAM Banque | Consultez votre Conseiller |
| • Commission forfaitaire (s'ajoute aux droits d'entrée) | 0,50% (minimum 15€ hors compte PEA et PEA-PME) |
| • Ordre Stop Loss, Stop Win | À la mise en place : 0,25% |

RETROCESSIONS SUR FRAIS DE GESTION

Rétrocessions versées à GRESHAM Banque au 01 Décembre 2020 dans le cadre de la distribution des OPC de la sélection GRESHAM Banque

Une rétrocession, déjà incluse dans les frais de gestion prélevés par la société de gestion, et comprise entre 0,02% et 1,50 % de l'actif net de l'OPC selon la catégorie de ce dernier, pourra être versée à GRESHAM Banque dans le cadre de la distribution des OPC de la sélection GRESHAM Banque*.

*Conformément à la réglementation en vigueur, les investisseurs pourront recevoir, sur simple demande, des précisions sur ces rémunérations. Ces taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des marchés et des OPC.

| Catégorie AMF | Minimum | Montant minimum pour 100 000 € | Maximum | Montant maximum pour 100 000 € |
|---|---------|--------------------------------|---------|--------------------------------|
| Actions françaises | 0,20 % | 200 € | 1,50 % | 1500 € |
| Actions des pays de la zone euro | 0,44 % | 440 € | 1,35% | 1350 € |
| Actions des pays de l'Union européenne | 0,30 % | 300 € | 1,50 % | 1500 € |
| Actions internationales | 0,30 % | 300 € | 1,50 % | 1500 € |
| Obligations et autres titres de créance libellés en euros | 0,10 % | 100 € | 1,25 % | 1250 € |
| Obligations et autres titres de créance internationaux | 0,20 % | 200 € | 1,25 % | 1250 € |
| Monétaires court terme | 0,02 % | 20 € | 0,209 % | 209 € |
| Fonds à formule | 0,67 % | 670 € | 1,29 % | 1290 € |
| Diversifiés | 0,16 % | 160 € | 1,35 % | 1350 € |

TITRES DE CRÉANCE STRUCTURÉS

Rémunérations perçues par GRESHAM Banque dans le cadre de la distribution de titres de créance structurés au 01 Décembre 2020

Une rémunération comprise entre 0,20 % et 0,70 % (entre 200€ et 700€ pour 100 000€) pourra être versée à GRESHAM Banque par l'agent placeur dans le cadre de la distribution de titres de créance structurés*.

*Conformément à la réglementation en vigueur, les investisseurs pourront recevoir sur simple demande, des précisions sur ces rémunérations. Ces taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des marchés et des OPC.

BOURSE

| | | |
|------------------------|--|---|
| • Commission de bourse | Bourse française | <u>Compte titres</u> 0,95 % avec un minimum de 15€ (950€ pour 100 000€) <u>Compte PEA ou PEA-PME</u> 0,50% en ligne (500€ pour 100 000€); 0,95% par toutes autres voies (950 € pour 100 000€) |
| | Bourse étrangère* | <u>Compte titres</u> 0,95 % avec un minimum de 15€ (950€ pour 100 000€) <u>Compte PEA ou PEA-PME</u> 0,50% en ligne (500€ pour 100 000€); 1,20% par toutes autres voies (1200 € pour 100 000€) |
| • Frais hors bourse | Titres non cotés, produits structurés... | <u>Compte titres</u> 80€ par ligne |
| | | <u>Compte PEA ou PEA-PME</u> 1,20% plafonnés à 80€ |

DROITS DE GARDE

Compte titres 0,15 % par trimestre (30€ minimum) (150 € pour 100 000 €)
Compte PEA et PEA PME 0,40% par an (400€ pour 100 000€) + 5 euros par ligne ou 25 euros par ligne pour les Titres non cotés.

TENUE DE COMPTE ET VIREMENTS

| | | |
|--|-----------------------|--|
| • Frais de tenue de compte espèces | | Gratuit |
| • Coût des dépôts espèces au-delà de 30 jours et au-delà de 500 000 euros | | Taux de dépôt BCE au jour le jour (sauf si ce taux est supérieur à 0%) |
| • Virement | vers compte prédéfini | Gratuit (dans la limite d'un par mois) |
| | autres virements | 5 € (limité aux comptes en France pour un même bénéficiaire) |
| • Tenue de compte - Changement d'adresse, délivrance de RIB ou IBAN - Frais de compte inactif - Retour courrier non distribué | | GRATUIT Frais de compte inactif : 30€/an Retour courrier non distribué : 10€ |

AUTRES OPÉRATIONS

| | | |
|--|-----------------------|---|
| • Frais de nantissement au profit d'un établissement tiers | | 100€ |
| • Clôture de compte | Compte-titres | Gratuit |
| | Compte PEA ou PEA-PME | 80€ |
| • Frais de transfert sortant (par ligne) | Titres français | 15€ (maximum de 150€ par transfert pour le compte PEA ou PEA-PME) |
| | Titres étrangers | 30€ (sauf compte PEA ou PEA-PME 15 € par ligne avec un maximum de 150€ par transfert) |
| • Succession | 200€ | |
| • Frais de dossier pour opérations diverses | | Consultez votre Conseiller |
| • Édition d'une lettre de circularisation | | 50€ |
| • Autres services | | Consultez votre Conseiller (accord préalable sur devis) |
| • Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | | Non disponible |
| • Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | | Non disponible |
| • Commission d'intervention | | GRATUIT |